

Comédie de Antony Puiraveaud, mise en scène de Jean-Luc Voyeux, avec Lucille Bobet, Anne-Cécile Crapie, Francis Boulogne (ou Jean-Christophe Parquier) et Olivier Trovon.

Dans "*Délivrés de famille*", son premier opus dramatique, **Antony Puiraveaud** décline de manière inédite, dans le cadre d'une comédie humoristique douce-amère qui épingle les conventions, la thématique classique du règlement de comptes en famille.

En effet, prenant le contrepied de l'expression "chargés de famille", il imagine une procédure de

"déconnaissance" permettant aux parents de se libérer des liens juridiques à l'égard de leurs rejetons majeurs à fins d'envisager des relations plus saines puisque affranchies des tensions intra-familiales.

Mais ce désaveu parental n'est pas du goût des enfants, trentenaires pragmatiques, qui se voient, en premier lieu, privé de leur qualité d'héritier d'un conséquent patrimoine.

Ainsi agit un couple de cinquantenaires bobos décontractés qui ont eu leur période punk-rock, elle galeriste (Anne-Cécile Crapie délicieuse et piquante), lui avocat adepte de l'humour au second degré et surtout de mauvaises blagues (Jean-Christophe Parquier époustouflant en "pater" décomplexé) envers leur fille conformiste et hystérique (Lucille Bobet virtuose des sur-aigus vrillants) et leur fils homosexuel (Olivier Troyon parfait).

Jean-Luc Voyeux met efficacement en scène cette aimable satire selon les codes du théâtre de boulevard notamment celui du rythme trépidant des "portes qui claquent" avec, au jeu, un trépidant quatuor qui porte allègrement ce divertissement qui aborde avec fantaisie le pandémonium domestique.